

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 19 (1922)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

N° 2.

FÉVRIER 1922

SOMMAIRE. — Assemblée des délégués. — Section de Cossonay. — Avis, par SCHUMACHER. — Société d'apiculture du Département de l'Aisne, par N. NOBLECOURT. — Conseils aux débutants pour février, par SCHUMACHER. — Ne réveillons pas trop tôt les abeilles, par TRICOIRE frères. — A propos de l'extracteur « Bilatéral Multiple », par Elie PÉCLARD. — Le Bilatéral Multiple en Valais, par Eug. RITHNER. — Marché du miel, par SCHUMACHER. — Le miel, par Pierre ODIER. — Un peu de prudence est de rigueur, par KLOPFENSTEIN. — Fécondation et sélection, par Aug. LASSUEUR. — Rucher de M. Gustave Corthay, à Etoy (illustr.). — Haies et ruchers, par H. BOREL. — Maison fleurie. — Ruche en paille, par H. BERGER. — Constructions en paille pressée. — Le bois de châtaignier et la loque, par le Père FRAUTSCHY. — Bâtisses chaudes avec ruches D.-B., par CLÉMENT-DÉCOPPET. — Une apicultrice (illustr.), trad. par SCHUMACHER. — Ruches claustrantes, par un abonné. — A propos de la question n° 12, par Jean AEBY. — Nouvelles des sections. — Réponses aux questions n°s 13, 16 et 18. — Dons reçus.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

MM. les délégués à la « Romande » sont convoqués pour le 11 février, à 10 heures du matin, au Buffet de la Gare de Lausanne (petite salle). A 12 $\frac{1}{4}$ heures dîner en commun, Salle des XXII cantons, à fr. 5.— sans vin.

Ordre du jour :

Contrôle des pouvoirs. Procès-verbal. Rapport du président et rapports divers. Nominations statutaires (série sortante du Comité, MM.

Heyraud et Farron). Proclamation des lauréats du concours de ruchers, remise des diplômes. Tirage au sort de la région du concours en 1922. Fixation de l'assemblée générale de 1922. Rapport sur l'office du miel. Sucre et sirop de nourrissage. Prop. indiv. et divers.

Le Comité.

SECTION DE COSSONAY

En vue du cours de comptabilité apicole qui sera donné en séance de section au début de mars, les membres sont invités à se procurer auprès de M. Schumacher les cahiers nécessaires (prix 3 fr. plus frais de port et remboursement). Il est probable que nous n'achèterons pas de sucre en commun ce printemps, les besoins n'étant pas très considérables et faciles à couvrir auprès des grossistes ou détaillants.

Le Comité.

AVIS

Bibliothèque. — La demande de volumes est très active ; nous prions les lecteurs, pendant cette période, d'observer *le délai réglementaire d'un mois* afin que nous puissions servir le plus d'abonnés possible.

* * *

Distribution du « Bulletin ». — Nous recevons de temps à autre des réclamations à ce sujet. Enquête faite, nous apprenons ou bien que les plaignants n'ont pas réclamé à temps au bureau de poste ; ou bien qu'en cas de changement d'adresse on ne nous a pas informés ou qu'on n'a pas payé la finance due, soit 30 centimes. Nous ne pouvons pas deviner ceux qui ne reçoivent pas leur journal ; le moins que nous puissions demander des abonnés c'est qu'ils nous avisent et observent les indications que nous leur donnons.

* * *

Sucre. — Nous recevons chaque semaine plusieurs demandes nous priant de faire savoir si le sucre sera souscrit en société, comme ces années passées. Nous répondons par la voie du *Bulletin* que l'assemblée des délégués du 11 février 1922 prendra une décision à ce sujet. Comme la vente de cette denrée est libre, il sera facile à ceux qui sont très pressés de s'en procurer en attendant la dite décision. Il est d'ailleurs peu probable que MM. les présidents de sections poussent à reprendre ces souscriptions qui leur donnaient un travail considérable et peu agréable.

Schumacher.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Chambry par Laon, le 1^{er} octobre 1921.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des huit ruches et de la caisse de matériel apicole que vous m'avez adressées par l'intermédiaire de M. Crépieux-Jamin pour être remises à des apiculteurs sinistrés.

Je les ai réparties suivant les indications qu'il m'a données et dont je lui ai rendu compte selon son désir.

Ces ruches ont fait le plus grand plaisir aux apiculteurs qui les ont reçues et dont quelques-uns n'avaient pas encore pu recommencer la reconstitution de leur rucher.

Vos revues vous ont certainement renseigné sur la triste situation de nos malheureuses régions qui ont subi les exactions des odieux envahisseurs, mais il faut avoir vu toutes nos belles fermes et usines dynamitées et retournées jusqu'aux fondations pour comprendre toute l'étendue de notre malheur.

Mon rucher de quarante ruches à cadres a été détruit dès 1914 par ces brutes qui dévoraient les rayons de miel de la même façon qu'on dit que font les ours en Russie. Quelques apiculteurs qui étaient restés chez eux ont conservé une partie de leurs ruches pendant l'occupation, mais cadres et rayons ont été pillés en octobre 1918, lors de la débâcle : Un apiculteur d'une commune voisine qui avait encore une quarantaine de paniers, les a vu détruire à coups de sabre.

Le mois prochain nous devons recevoir d'Allemagne 20.000 paniers peuplés qui seront répartis entre tous les apiculteurs qui désirent reconstituer leurs ruchers. Ces paniers nous seront vendus 28 fr. l'un. L'an dernier j'ai acheté, en mai, dix essaims nus, venant de l'Yonne. Je suis allé les chercher à Paris et à mon retour ici, deux s'étaient écrasés et les abeilles étaient mortes. Comme j'avais payé le tout 600 francs, en y ajoutant les frais de transport, chaque essaim qui me restait me revenait à 83 francs environ.

Vous voyez comme c'était facile de refaire son rucher !

Malgré les grandes dépenses que j'ai eu à faire, je suis content de l'année 1921 : Les dix ruches à cadres et les quatre paniers que j'avais au printemps m'ont donné environ 600 kg. de très beau miel, et deux hectolitres d'hydromel. De plus j'ai aujourd'hui quinze ruches à cadres en excellent état.

Les ruches que vous m'avez envoyées sont absolument parfaites et peuvent rivaliser avec la meilleure fabrication française. Les enfumoirs à fumée froide sont aussi très bien compris et construits. Je félicite le fabricant.

Je vous adresse au nom de tous les bénéficiaires de votre envoi, nos chaleureux remerciements que je vous prie de transmettre aux généreux souscripteurs dont l'action bienfaisante a permis de soulager un peu quelques malheureuses victimes de l'odieuse nation allemande.

Votre cordialement dévoué,

N. Noblecourt,

Instituteur, secrétaire-trésorier de la Sté d'Apic. de l'Aisne.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

Aujourd'hui 18 janvier, c'est l'hiver dans toute sa beauté. Un épais tapis d'une blancheur idéale recouvre toute la campagne ; les champs, les arbres, les buissons sont ouatés d'une couche de 20 à 30 cm. ; un timide rayon de soleil voilé vient de temps en temps faire briller les millions de diamants... Tout est calme au rucher ; les toits des ruches ont de curieuses formes ; il doit y avoir, en montagne surtout, de ravissantes photographies à prendre et nous espérons recevoir de jolis clichés à faire paraître dans le *Bulletin*. En plaine, il est probable que cette neige disparaîtra rapidement, sans qu'il y ait lieu de s'en préoccuper pour nos abeilles ; il n'en est pas de même à de plus hautes altitudes ; là il faudra peut-être si de claires journées ensoleillées viennent provoquer des sorties, répandre de la paille devant les ruches pour servir de points de repos aux ouvrières et empêcher leur engourdissement fatal. Si vous avez de meilleurs moyens que celui-là, de grandes toiles par exemple, n'oubliez pas de vous en servir à temps, vous sauverez la vie à bien des butineuses, précieuses à cette époque surtout.

En février il y a d'ordinaire de belles et grandes sorties ; la vie a recommencé au centre du groupe, malgré la neige et le froid, la consommation augmente et le besoin de sortir, d'aller à l'eau, au pollen pousse nos travailleuses précoces à prendre leurs ébats ; c'est donc qu'il faut préparer des abreuvoirs à proximité immédiate du rucher ; faites-le, il en vaut la peine et vous aurez grand plaisir à aller voir cette « foire » ; une vieille casserole, une poêle à frire (sic transit gloria mundi, ainsi passe la gloire du monde) feront très bien l'affaire si vous les couvrez de mousse et que vous les entreteniez d'eau renouvelée. Avez-vous planté des saules-marsault, des noisetiers, des croeus,

etc., vous aurez bientôt la joie de voir vos butineuses se rouler dans ces poussières dorées et rapporter ces belles culottes jaunes, dorées ou blanches ou rouges qui sont si amusantes lorsqu'on les voit rentrer fébrilement dans la ruche.

Votre matériel est-il prêt ? Cette année, sachons profiter des expériences de 1921. Le miel extrait se vend difficilement parce que notre pays est inondé de miels importés de pays à change avarié. Le miel en rayons, en sections, en calottes, etc., se vend par contre beaucoup plus facilement. Préparez donc de quoi faire une bonne provision de ce miel-là ; c'est d'ailleurs le miel le plus appétissant, celui dont le consommateur se méfie le moins, c'est compréhensible de sa part. Or la préparation des sections, des rayons est longue et délicate ; vous n'aurez pas le temps quand la saison sera là, de vous livrer à cette œuvre de patience. Demandez de la cire spéciale pour sections ; celle de hausse, même mince, ne convient pas, il faut qu'elle soit extra-mince, transparente.

Nous avons reçu de M. Rithner, un habile apiculteur valaisan, une entrée de ruche qui nous paraît réunir bien des avantages ; c'est une bande de zinc découpé, occupant toute la largeur du devant de la ruche ; cette longueur permet, au moment de la récolte, d'ouvrir l'entrée toute grande, sans avoir à soulever la ruche par des cales ; il suffit de relever le porche de zinc qui glisse dans des rainures ; des crochets le fixent. On peut, paraît-il, se procurer ces porches chez M. Burnier, à Lausanne. Soulever les ruches sur des cales n'est rien ; on fait cela au moment de la récolte où les ouvrières, affairées, vous permettent tout ; mais ce beau temps passé lorsqu'il s'agit d'enlever les cales c'est une autre chanson et outre les piqûres très nombreuses vous risquez d'écraser nombre de butineuses qui méritaient un meilleur sort. Pour adapter ce porche et lui donner toute son utilité, il faut naturellement supprimer à la scie ou au ciseau un centimètre environ du bas de la paroi frontale ; au printemps, ayez une ruche vide disponible à laquelle vous avez fait cette opération et transvasez alors une autre ruche que vous transformez aussi et ainsi de suite. Il semble au premier abord que ce soit là un détail sans importance ; réfléchissez et observez et vous verrez, qu'au contraire il y aura grand profit pour la récolte à faciliter ainsi les sorties, les entrées, l'aération au moment le plus précieux.

Nous apprenons par *l'Apiculteur* de Paris que la maladie des abeilles (tant redoutée en Angleterre où elle a causé et cause encore la ruine de ruchers entiers) appelée « maladie de l'île de Wight » a fait son apparition en France, où elle était encore inconnue. C'est cette même maladie que M. le Dr Morgenthaler avait signalée et

décrite en 1921. *Elle est plus à redouter encore que la loque* ; les colonies qui en sont atteintes sont détruites plus rapidement encore. Il s'agit donc de prendre garde. Des apiculteurs ont fait venir des colonies et des essaims de France ; s'ils observent quelque chose de suspect, nous les prions d'envoyer immédiatement quelques abeilles (40 à 50) à la « Station bactériologique, Liebefeld, Berne ». M. Morgenthaler les renseignera rapidement. En outre il sera prudent de prendre toutes les mesures de précaution en cas d'importation.

Daillens, 18 janvier.

Schumacher.

NE RÉVEILLONS PAS TROP TOT LES ABEILLES

Soleil de Février amenant la sortie

Frappez, pour le départ, sur la ruche engourdie !

La fausseté de cette maxime apparaît, au véritable apiculteur praticien, comme la plus grande monstruosité apicole que certains auteurs aient pu concevoir, pour orner leurs almanachs, ou même la plupart des traités d'apiculture *très sérieux* !

On pourrait dire qu'elle a été inventée, sans aucun doute, pour justifier la manie dangereuse, qu'ont, malheureusement pour leurs abeilles, beaucoup de possesseurs de ruches à cadres, de les visiter à contre saison, sans se rendre compte du mal qu'ils leur font ainsi. Ils sont absolument dépourvus du *souci constant du respect qu'on leur doit à toute heure* !...

Ils ne sont, certainement point pénétré du *principe* que toute visite a, pour résultat immédiat, une recrudescence d'activité pour la colonie ! Ils ne se doutent point, qu'il n'y a, à cette époque, que très peu de moments vraiment favorables, pour pouvoir visiter une colonie. Aussi nous plaignons de tout notre cœur ceux qui ne savent point reconnaître ces heures, hélas ! trop rares, dont la Providence nous gratifie ! Quiconque réveille la colonie, alors que la température est encore trop basse s'expose à de cruels déboires.

Il faut se garder, *sous aucun prétexte*, de toucher aux ruches avant le 20 mars, malgré les conseils des meilleurs guides. *Tant pis* pour ceux qui ne suivront pas ou n'auront point suivi les bons conseils du Rédacteur du *Bulletin* en ne complétant pas les provisions en septembre-octobre pour permettre aux abeilles d'arriver à cette époque.

C'est à partir de l'équinoxe du printemps qu'il faut se préoccuper de la préparation de la récolte. Elle est largement suffisante, il y a encore sept à huit semaines, quelquefois plus, pour arriver à la grande miellée. A ce moment c'est un grand crime de ne point s'occuper sérieusement des abeilles. On n'a point d'excuse si on les laisse

manquer de quoi que ce soit jusqu'au jour tant attendu de la grande miellée ! *Provisions abondantes, chaleur uniforme et continue, pollen frais, bâtisses neuves si possible, eau dans un endroit bien abrité.* Rien de tout ce qui peut assurer le plus grand développement de la ponte qui fournit les butineuses ne doit être négligé à ce moment. On arrive par ce moyen à avoir des ruchées d'abeilles fortes, vigoureuses, productives. C'est le contraire pour ceux qui ont incité les abeilles à commencer l'élevage trop tôt ; elles arrivent à la miellée avec des abeilles usées avant l'heure. Cela s'explique aisément : L'élevage, dans ces colonies *étant trop longtemps restreint*, use prématurément les abeilles qui ont hiverné et qui doivent assurer la première génération printanière, les surmène par la lutte opiniâtre qu'elles sont obligées de subir *pour créer, dans la ruche, l'ambiance favorable* à contre-temps. Les provisions fondent à vue d'œil sans servir au développement utile de la colonie. Aussi, malgré que l'on aime à entendre, le plus souvent possible, le joyeux bourdonnement des chères abeilles, il ne faut point s'effrayer de les voir retenues au logis, soit par la pluie froide, soit par la neige qui tombe à gros flocons, soit par la bise qui souffle en tempête. En février, et même une partie de mars, on doit redouter plutôt les chauds rayons trompeurs du soleil, Gardons-nous donc de suivre la trop incitante maxime et de faire au rucher quoi que ce soit qui puisse donner aux abeilles le signal du réveil.

Tricoire frères, Foix, Ariège.

A PROPOS DE L'EXTRACTEUR „ BILATÉRAL MULTIPLE “

Dans les deux derniers numéros du *Bulletin*, M. E. Monod, tout en donnant la description de ce nouvel appareil, paraît ne pas avoir été satisfait du résultat que celui-ci a obtenu au Concours d'extracteurs, l'automne dernier à Lausanne.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de remettre les choses au point, car les paroles peu courtoises que nous adresse M. Monod laissent, aux nombreux lecteurs du *Bulletin*, l'impression que le jury n'était pas compétent pour établir la classification des divers appareils présentés.

Or, il est très risqué, de la part d'un débutant, de critiquer les décisions d'un jury composé d'apiculteurs éprouvés, qui ont eu l'occasion de posséder ou de faire fonctionner une quantité de systèmes d'extracteurs différents.

Nous n'avons pas décerné de prix au « Bilatéral », ceci pour les causes ci-après, déjà mentionnées du reste dans le rapport :

1° Le modèle présenté était construit uniquement que pour les cadres de hausse D.-B., nous ne pouvions donc donner la palme à

une telle machine, pas plus qu'à celle extrayant tous les systèmes de cadres, mais que nous n'avions pas sous les yeux.

2° Le matériel employé à sa construction est loin de rivaliser à celui de nos modèles actuels.

3° Cette machine convient plus spécialement pour les grands ruchers ; étant donné que ceux-ci sont plutôt l'exception chez nous, le jury a cru devoir préconiser l'appareil qui est appelé à donner satisfaction à la majorité des apiculteurs.

4° Nous nous sommes en outre inspirés de ce grand principe qui restera toujours juste et qui fut répété maintes fois par notre grand maître C.-P. Dadant :

« Il faut essayer une nouveauté plusieurs années, avant de pouvoir la recommander sans réserves. »

Sans partialité aucune, le jury a eu la conviction bien nette que nos extracteurs actuels, avec les quelques modifications que nous signalons dans le rapport, répondent entièrement à la petite exploitation apicole, telle que nous la pratiquons d'une façon générale en Suisse. Avec ceux-ci, on peut aussi extraire deux hausses complètes en moins d'une heure ; on y loge, sans exception, tous les cadres qu'on veut extraire, sans avoir à dévisser et à revisser ! Doit-on voyager avec l'extracteur, ici encore un gros avantage en faveur du nôtre. L'extraction finie, notre machine se réduit dans une pièce quelconque presque sans prendre de place.

En conclusion, quoique nos extracteurs ne résument pas la perfection, nous avons la conviction qu'ils présentent plus d'avantages au petit apiculteur que le Bilatéral, tel qu'il nous est présenté actuellement.

M. Monod croit que le jury est atteint d'aphasie et se demande s'il est impénitent ou contrit, par le fait qu'il n'a pas été répondu à sa lettre. Soyez rassuré Monsieur Monod, le jury peut encore causer et ne regrette aucunement ses décisions, car celles-ci ont été dictées par le simple bon sens et par l'expérience du métier. Nous aurions volontiers répondu à votre lettre, Monsieur Monod, si vous nous aviez gratifiés de termes un peu plus cordiaux.

Voilà, chers lecteurs, de quelle façon sont remerciés MM. Ch. Bretagne, A. Porchet et le Comité de la Société vaudoise qui formaient le jury, pour leur dévouement tout désintéressé et pour tout le travail accompli.

Elie Péclard.

Secrétaire de la F. V. A.

(*Réd.*). — La discussion est close à ce sujet.

LE BILATÉRAL MULTIPLE EN VALAIS

Les apiculteurs qui s'intéressent à cet appareil d'un nouveau genre sont avisés que le soussigné se tient à leur disposition les dimanches après-midi et autres jours sur demande pour leur exposer un extracteur bilatéral-multiple, série A, pouvant extraire les cadres de ruche tous systèmes.

A la même adresse, les prospectus sont envoyés sur demande.

Eug. Rithner.

Outre-Vièze s. Monthey.

MARCHÉ DU MIEL

Ne serait-il pas bon de discuter à l'assemblée des délégués la situation actuelle du marché du miel et la question du prix de la récolte en 1922. MM. les délégués pourraient s'informer de la situation et des idées dans leurs sections respectives. Il y a peut-être nécessité et avantages aussi à consentir en 1922 à une forte baisse afin de contrebalancer l'importation des miels étrangers favorisée par le change.

Si nous attendons trop, ce courant d'importations une fois établi sera très difficile à combattre. Nous estimons que cette question est l'une des plus importantes pour notre apiculture suisse et par contre-coup pour l'agriculture de notre pays. Que chaque délégué prenne à cœur d'étudier cette question pour que des mesures précises puissent être prises lors de l'assemblée.

Schumacher.

LE MIEL

Puisse cette année nous donner non seulement du miel, mais de pouvoir le vendre ! Jamais en effet la vente n'a aussi mal marché, la demande, même sollicitée, est à peu près nulle. Les récoltes achetées cet été à deux collègues sur les bases du premier prix fixé par « la Romande et l'office » me restent pour compte, c'est le résultat le plus tangible du mouvement de solidarité auquel j'avais répondu.

Les affaires il est vrai vont mal, chacun est obligé de réduire ses dépenses, les frais de port, beaucoup trop élevés, grèvent d'une façon exagérée les expéditions par la poste ou le chemin de fer, et si de sept en quatorze on achète un peu de miel, celui introduit de l'étranger, grâce au change à des prix fort intéressants, supplante le nôtre qui attend des jours meilleurs... ou pires !

Ce qu'on raconte...

Le n° 116 du journal *Science et voyages* de Paris, du 17 novembre 1921, publie sous le titre « Le désarmement des abeilles » les lignes suivantes :

« Une curieuse nouvelle nous est parvenue d'Amérique, on pourrait l'accueillir avec méfiance si le nom dont elle se recommande n'était pas celui d'un des premiers apiculteurs des Etats-Unis. Après six années de recherches et de tentatives infructueuses, M. Terrill a réussi à produire une race d'abeilles sans aiguillon, en croisant des reines de l'espèce italienne avec des bourdons de Chypre. M. Terrill a pu prouver que l'élimination du dard se traduit par de précieux avantages. Les abeilles sont plus réfractaires aux maladies qui déciment les essaims des espèces communes ; elles récoltent une plus grande quantité de nectar et produisent un miel plus savoureux. »

Il est à craindre que ce fameux « désarmement » soit encore beaucoup plus hypothétique que celui dont sont remplies depuis quelques temps les colonnes de nos journaux et que les abeilles sans dards et leurs soi-disant nombreux avantages se fassent attendre encore longtemps !

A propos d'élevage de reines.

J'ai été heureux de lire dans le numéro d'octobre du *Bulletin* l'opinion d'un collègue aussi autorisé que M. Porchet, à Ropraz, sur l'élevage et le prix des reines et ne puis qu'appuyer ses conclusions.

Il ne faut pas confondre, en effet, la simple « utilisation » de quelques alvéoles royales dont on peut disposer pendant la période d'essaimage — à condition d'en placer les reines à plus ou moins bref délai — et un élevage professionnel. Ce dernier doit pouvoir fournir des reines au cours de presque toute l'année et exige la formation de nombreux nuclei organisés comme des colonies qu'il faudra éventuellement pouvoir hiverner et dans lesquelles on ne prélève pas une reine avec aussi peu de conséquences que du riz dans un cornet.

Déduction faite d'une sévère sélection et du sacrifice à cet effet de la meilleure colonie du rucher peu avant la période de récolte, il faut pourtant tenir compte de son temps, du matériel nécessaire, des soins très minutieux et suivis à donner, du nourrissage abondant, de la surveillance très serrée, des risques de tous genres résultant des circonstances atmosphériques, du pillage effectif ou clandestin des nuclei... etc., etc., jusqu'à la constatation d'une ponte donnant toute satisfaction.

Le rucher d'élevage doit être si possible à une distance suffisante du rucher producteur pour éviter autant que faire se peut que les

abeilles utilisées pour la formation des nuclei ne retournent à leur souche, diminuer les chances de pillage des nuclei, toujours à craindre en temps de disette et parer enfin dans la mesure du possible à la consanguinité.

Il faut s'entendre au sujet des conditions auxquelles on produit ce que l'on offre. Celles de « l'amateur » qui travaille à « temps dit perdu », pour son plaisir, sans tenir compte de ses frais et pour qui tout est bénéfique, et celui du « producteur » dont je viens de parler et qui a droit à une juste rémunération de son travail et de ses peines. Aussi M. Porchet a-t-il parfaitement raison de dire qu'un professionnel qui offre des reines garanties à six francs, travaille à perte à ce taux-là.

Pierre Odier.

UN PEU DE PRUDENCE EST DE RIGUEUR

Un grand malheur vient de frapper un des meilleurs membres de l'Erguel-Prévôté.

Domicilié dans un beau vallon que l'on découvre dès la sortie des magnifiques gorges du Pichoux, caressant un joli ruisseau serpentant dans la prairie, notre apiculteur avait placé ses sept ruches non loin de ses rives fleuries.

Dans la nuit du 5 septembre tout dormait, sauf l'orage qui s'annonçait menaçant. Il approche, il éclate. Une pluie torrentielle fond sur la vallée. Le ruisseau se réveille, se fâche et menace de tout emporter sur son passage.

L'apiculteur, anxieux, suit les progrès ascendants de l'eau, veut sauver ses ruches. Trop tard. Un malencontreux bassin de bois, emporté par le courant démonté, enfonce une barre de jardin et rase les sept ruches. Une seule, mais vide, peut être retirée des eaux bouillonnantes. Toutes les autres sont perdues.

Il ne reste à notre infortuné membre que le cruel devoir de compter ses pertes ascendant au millier de francs.

Comme quoi, il est bon de se garer même des gentils ruisseaux.

Klopfenstein.

FÉCONDATION ET SÉLECTION

Depuis quelques années, la question des fécondations est à l'ordre du jour. Je ne connais pas tous les résultats obtenus par les stations de fécondation, mais je me permets de rester sceptique à leur égard. Pourquoi ? oh ! c'est très simple..., je suis comme Saint-Thomas..., je croirai quand j'aurai vu. Lorsque dans plusieurs parties de la Suisse, des apiculteurs compétents auront reconnu, déclaré et prouvé qu'il y a

une race d'abeilles supérieure aux autres, en plaine comme en montagne, donnant régulièrement une récolte plus forte, j'achèterai des reines de cette race supérieure, j'en élèverai et alors je croirai à l'utilité des stations de fécondation, spécialement pour ceux qui ne sauront ou ne voudront pas faire de leur rucher tout entier une station de premier choix.

D'abord, que va-t-on chercher dans une station de fécondation ?

Des mâles d'une race pure et définie provenant d'une colonie de choix et d'un sang exempt de toute parenté. Ce dernier point est le seul qui m'intéresserait un peu.

J'ai toujours admiré les aviculteurs malins, qui, sous prétexte de race pure, vendent les œufs 12 fr. la douzaine, alors que ceux qui élèvent des poules avec ces œufs ne peuvent vendre que 2 fr. 50 ou 3 fr. la douzaine les œufs de ces poules de race. Même phénomène avec les lapins vendus à six semaines deux ou trois fois plus cher que lorsqu'ils ont huit ou dix mois de pension sur le dos. Je cite ces deux cas, car ce sont ceux où j'ai été moi-même l'acheteur bonasse.

Pour les abeilles, j'ai fait la même expérience, il y a une vingtaine d'années, j'ai essayé toutes les races, à l'exclusion de la chypriote, et le seul avantage que j'ai constaté, c'est un croisement de sang qui m'a laissé un assez bon résultat, spécialement comme vigoureuse santé.

En constatant qu'aucune des races essayées n'avait un avantage marqué sur une autre, qu'au contraire, les croisements avaient une tendance à la supériorité, que jamais le record de l'année n'a été obtenu par une colonie de race pure, j'ai mis de côté et définitivement toute recherche de race quelconque, me bornant à améliorer mon rucher en sélectionnant au point de vue du rendement en miel, accordant une préférence aux grosses abeilles et à la douceur du caractère.

Dès le moment qu'on exclut toute recherche de race pure il semble tout indiqué de chercher à faire de son rucher tout entier, une station de fécondation de premier choix, en éliminant sans faiblesse toute reine qui ne donne pas un très bon résultat, et dès le moment où dans chaque ruche il y a une reine de choix, alors dans le rucher tout entier, il n'y a que des mâles de choix, et il n'est plus nécessaire de chercher ailleurs ce que l'on a sous la main. Reste la question de consanguinité, je ne la conteste pas, cependant, je crois que le Créateur en connaît davantage que la créature, et si la loi qui régit les abeilles sous toutes les zones de la terre avait laissé la fécondation de la reine se faire dans sa propre ruche, il y a des siècles que les abeilles n'existeraient plus, par le simple fait de la consanguinité, et les

savants modernes ne pourraient pas découvrir la parenté dans la couleur des œufs.

Au commencement de septembre 1920, j'avais quelques ruchettes avec des reines vierges, une de ces ruchettes, en particulier, était un peu faible et n'avait aucun mâle, croyant bien faire je pris cinq de ces



Rucher de M. Gustave Corthay, à Etoy.

messieurs dans une colonie qui en avait encore et les introduisis par le trou du nourrisseur, sur les cadres de la ruchette en question. C'était le lendemain de l'introduction de la reine vierge, ces cinq mâles furent tués sans cérémonie, et je trouvais les cinq cadavres le lendemain de l'introduction sur le plancher de la ruchette. Quelques jours après, au moment où devait avoir lieu la sortie de la reine, je vis avec surprise plusieurs mâles entrer et sortir de cette ruchette, les sentinelles laissaient passer très librement. Que conclure de cela ? C'est que lorsque le moment est là, un instinct ou une odeur attire les mâles d'autres ruches, que les sentinelles reçoivent le mot d'ordre : « Laisser passer les Messieurs » et que ces visites stimulent ou décident la reine à sortir, et hardi, si le temps le permet, le tour de noce en avion.

Dans un petit rucher isolé, il est certain que l'achat d'une reine ou d'un essaim, de temps en temps, fera du bien au point de vue du croisement de sang, mais n'oublions pas que pour tout ce qui vit en liberté, la nature a prévu tout ce qu'il fallait pour la conservation de l'espèce, aussi bien dans le règne végétal que dans le règne animal, voyez la graine du sapin... Quoi de plus merveilleux ?

Je reviens à ma station de fécondation, faite de son propre rucher, composé en entier de reines de choix. Pour l'obtenir, il faut de deux choses l'une, ou acheter des reines de choix, ou en élever en sélectionnant soi-même. Le premier moyen coûte un peu d'argent, le second demande du temps, des soins et de la persévérance, mais après quelques années de sélection, on trouve la récompense de sa peine dans la satisfaction des résultats obtenus.

Aux apiculteurs qui cherchent encore leur voie, je dirai : Faites un essai ! Achetez une reine de race pure, jaune ou noire, de celle qui vous tape dans l'œil, à côté de cela, d'une bonne ruche acclimatée, élevez vous-même quelques reines, puis l'année suivante, comparez les résultats et voyez celle qui aura donné le meilleur rendement, après cela, vous serez fixé et pourrez élever en connaissance de cause ce que bon vous semblera.

Lorsqu'on doit acheter des reines, et outre la dépense d'achat courir les risques de transport, introduction et confiance envers le fournisseur, certainement on hésite à supprimer une reine médiocre ou même mauvaise, par contre, lorsqu'à la fin de la saison d'élevage, on a en réserve quelques reines de choix, alors il n'y a pas d'hésitation possible, on sacrifie tout naturellement les mauvaises et ainsi le rucher tout entier se trouve amélioré assez rapidement.

Le succès dans l'élevage et la conservation des reines dépend d'une condition primordiale très importante ; c'est la ruchette employée !

On a écrit dans ce journal qu'on peut faire féconder des reines dans n'importe quelle boîte à cigares, voire même dans des vases en terre. C'est vrai ? mais je ne conseille à personne de le faire, car j'y vois davantage de déboires que de réussite. On ne fait rien avec rien ! Que penserait-on d'un docteur qui conseillerait à sa clientèle de boire n'importe quelle eau ? Non, une caissette quelconque ne permet pas de conserver normalement une reine avec sa ponte sans courir les risques de refroidissement en particulier et bien d'autres désagréments en général.

Lors de mes débuts en élevage, j'ai porté toute mon attention sur les ruchettes et pendant trois ans, j'ai construit, essayé et transformé bien des genres de caissettes jusqu'au moment où je me suis arrêté.

définitivement au modèle perfectionné que j'ai fait breveter lorsque je l'ai reconnu au point, répondant à toutes les exigences de visite, nourrissage, pillage, transport, réunion, démontage, nettoyage, introduction et spécialement à la conservation du couvain et de la reine, tout en ne dépassant pas un prix de revient raisonnable. Le 10 octobre dernier, j'ai fait constater dans une de ces ruchettes, du couvain en parfait bon état, et lorsque notre respectable président, M. Mayor, les a vues, il s'est écrié : Voilà qui sera le modèle officiel !

Je vais faire faire quelques séries interchangeables de ces ruchettes, et en attendant, à la demande de quelques collègues apiculteurs, afin de rendre très populaire l'élevage de la reine dans la Suisse romande, j'ai l'intention de faire imprimer une brochure traitant d'une manière simplifiée et à portée de tout apiculteur l'élevage de la reine et sa conservation comme réserve d'automne, certain que ceux qui voudront suivre cette méthode y trouveront plaisir et profit. Toutefois, je renoncerais à cela, si le nombre de souscripteurs n'était pas suffisant pour couvrir les frais d'impression, cette brochure serait livrée avec une ruchette et le petit matériel indispensable pour l'élevage. (Voir aux annonces.)

La livraison aurait lieu dans le courant de mars, afin que ceux qui voudront élever des reines puissent le faire déjà cette année ; ils devront garder les vieux rayons qu'ils veulent mettre à la fonte, afin d'y prélever les meilleures parties pour remplir les cadres des ruchettes, ce qui facilitera et avancera le travail des abeilles.

Aux apiculteurs qui préfèrent acheter des reines, plutôt que de les élever, je leur conseille de donner leur commande de bonne heure au fournisseur qu'ils ont choisi, de cette manière ils faciliteront l'éleveur et ils pourront recevoir des reines de premier choix, élevées dans la bonne saison. A tous ceux qui peuvent essayer l'élevage, en particulier à ceux à qui je n'ai pu fournir les reines demandées cette année, soit au printemps, soit en automne, je leur dis : Suivez mon conseil, faites de l'élevage au moins pour vos besoins, sélectionnez, observez, vous ne regretterez pas votre peine !

Pour mon compte, j'ai appris davantage de la vie privée et intime des abeilles, avec mes ruchettes, en quatre à cinq années d'élevage, qu'en vingt ans avec mes ruches et la production du miel comme seul objectif.

Sainte-Croix, le 14 décembre 1921.

Aug. Lassueur.

HAIES ET RUCHERS

En réponse à la question n° 14 de 1921, M. Porchet a fort bien développé le sujet dans le *Bulletin* de janvier, page 28.

On pourrait cependant ajouter qu'une haie, même compacte, formée de plantes à feuilles persistantes, comme le buis, les lauriers, le romarin, taillée à deux mètres de hauteur, et située à quelques mètres du rucher, présente moins d'inconvénients dans une plaine que dans un endroit accidenté.

Voici pourquoi : en plaine la température est uniformément répartie, tandis que dans les lieux aux grands dénivellements du terrain, les bas-fonds ombragés, peuvent avoir une différence, au moins, de plusieurs degrés.

Pour les ruchers, placés dans ces dernières conditions, la température ambiante de ceux-ci, surélevée par une haie forte et feuillue, qui leur sert d'écran contre la bise, est vraiment traîtresse, et beaucoup d'abeilles périssent quand elles pénètrent, et surtout se posent, dans les endroits plus froids des environs du rucher.

A part leur question de nocivité ou d'utilité, selon les cas, les haies, productives de pollen, offrent une place choisie pour y adosser un banc, d'où l'apiculteur peut observer ses ruches et prendre plaisir aux évolutions de ses infatigables ouvrières, surtout lors des premières sorties printanières.

Nyon, le 8 janvier 1922.

H. Borel.

MAISON FLEURIE

On est quelquefois frappé en parcourant nos villages vaudois de la nudité de certaines murailles qui auraient avantage à être voilées par de la verdure. Laquelle choisir ? Lierre et vigne du Canada aux fleurs vertes sont sans charmes. Une treille avec de beaux raisins ne vaut pas le diable, à cause du sulfatage indispensable qui salit les murs. Il y a bien la glycine, mais les pétales durent si peu. Nous arrivons enfin à ma plante de prédilection : le polygonium. Robuste, de croissance rapide, cette plante grimpante prospère partout. Elle fleurit d'août à novembre et quelle profusion de corolles ! Actuellement la maison que j'habite est littéralement ensevelie sous ces grappes blanches. On ne voit pas autre chose, elles entrent par portes et fenêtres et si la cisaille ne faisait pas bonne garde il y en aurait bientôt autant en dedans qu'en dehors.

J'entends de loin mon ami Laeser, du fond de son joli Clarens, s'écrier à la lecture de cette entrée : « Mais où donc veux-tu nous conduire avec cette histoire de fleurs ? » Parbleu, à l'apiculture. Du matin au soir, en effet, les abeilles se ruent là-dessus sans trêve ni repos. Y trouvent-elles du miel, du pollen ou des deux, je ne saurais le dire, mais le fait est qu'elles ne visitent pas le polygonium pour rien. En résumé : plante d'ornement qui entortille une maison en moins de mille jours, bourdonnement d'abeilles pendant cent jours au moment où les autres fleurs ont baissé l'aile devant la sécheresse, l'aquilon destructeur, les premières brumes ; l'intime satisfaction de voir, d'entendre nos chers insectes affairés autour des festons blancs qui touchent presque les mets sur la table, les draps blancs de la chambre à coucher.

RUCHE EN PAILLE

J'en possède toujours une. Voilà dix ans qu'elle me donne invariablement un essaim ou une belle cape. En juillet je l'ai vendue (la cape, cela s'entend !) 40 fr. au député de l'endroit qui ne regrettait qu'une chose, c'est de n'en pas trouver une seconde pareille. Chaque automne, la pauvre reçoit pour quatre à cinq francs de sirop. Elle prend si peu de place à l'angle du rucher et ne demande presque pas de soins : un nettoyage de plateau au printemps, l'affaire de cinq minutes.

Salut cher contradicteur de Clarens !

H. Berger.

CONSTRUCTIONS EN PAILLE PRESSÉE

On construit actuellement en France des maisons avec des murs en paille pressée qu'on recouvre ensuite d'enduits divers. N'y aurait-il pas là une idée pour nos pavillons et pour nos ruches ?

LE BOIS DE CHATAIGNIER ET LA LOQUE

Chêne-Bougeries, 10 janvier 1922.

En réponse à l'article de M. Rod. Darzens communiqué par M. Schumacher, se rapportant aux ruches fabriquées en bois de châtaignier, je tiens à dire que cette expérience est très intéressante et serait bien accueillie si vraiment c'était un remède ou plutôt un préservatif contre la loque. Mais ce bois étant plutôt rare dans nos con-

trées il ne saurait être question maintenant de changer nos corps de ruche. Le moyen préventif qui pourrait être employé pour lutter contre cette terrible maladie, toujours menaçante, ce serait de choisir ce bois de préférence pour la confection des partitions, des cadres ou encore de la planchette qui recouvre la ruche. On pourrait aussi garnir le coussin avec des copeaux de châtaignier, et ainsi les effluves antiloqueux pourraient se répandre dans la ruche et cela sans amener une modification trop onéreuse. Il serait très désirable que quelques apiculteurs en fassent l'essai et renseignent leurs collègues.

Père Frautschy.

BATISSES CHAUDES AVEC RUCHES D.-B.

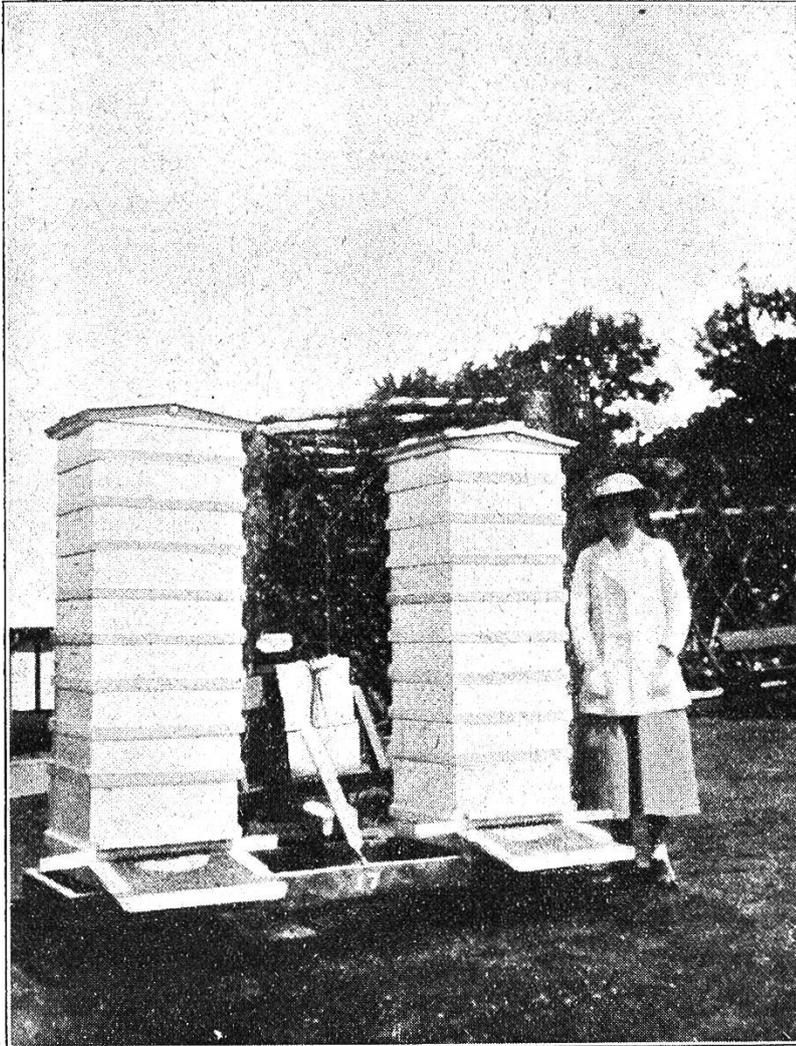
Le printemps, avec ses brusques changements de température, est la saison qui demande à l'apiculteur le plus de prudence et de circonspection. Les soins hygiéniques que réclament les ruches ne peuvent pas toujours s'exécuter en temps opportun et souvent la saison passe sans que le plateau ait été copieusement brossé et nettoyé. Lorsque l'on est seul, c'est un gros travail que d'enlever tout un corps de ruche D.-T. ou D.-B., il faut se hâter et bien que ces soins ne puissent se donner que par le beau temps, un tel remue-ménage doit provoquer un refroidissement du couvain.

Pour obvier à ces inconvénients nous avons adopté la bâtisse chaude, ce qui nous permet de traverser la paroi postérieure de la ruche retenue par deux charnières, au-dessus elle est fixée par deux crochets. Avec un racloir de cinq à six millimètres de largeur, le nettoyage se fait en très peu de temps, sans piqûres et sans provoquer aucune perturbation dans la ruche. Nous avons plusieurs ruches ainsi modifiées et nous en sommes enchantés : pendant toute l'année le travail est facilité, il est plus aisé de tirer les cadres en arrière que de le faire latéralement. En outre, en automne, au moment de la mise en hivernage, nous procédons comme avec les ruches Burki-Jeker, nous prenons les derniers cadres, généralement pleins de beau miel, et nous les plaçons à l'avant de la ruche. Aux premiers rayons du soleil printanier, la paroi extérieure de la ruche est chauffée, le miel, amollit, est pris facilement par les abeilles et le développement du couvain se fait dans les conditions les plus favorables.

N. Clément-Décoppet.

UNE APICULTRICE

Miss Nancy-M. Robinson est la collaboratrice de M. Wood, à Glassel, un apiculteur écossais de grand renom. Le rucher comprenait au printemps 1921 11 colonies ; il s'augmenta durant l'été jusqu'à 33 ruches. La récolte des 11 colonies fut en moyenne de 215 livres



Rucher de Mlle Robinson, à Glassel.

anglaises (97 à 98 kg.) par colonie. Le cliché représente deux de ces colonies, n° 17 A qui rapporta 283 livres et l'autre, n° 17 B, donna 234 livres (la livre anglaise a 450 grammes environ).

Avec cela les colonies avaient largement leurs provisions à la fin de la saison. L'étage inférieur seul est employé comme nid à couvain ; il comprend 10 rayons ; il est séparé des « hausses » par du zinc perforé.

La plante mellifère par excellence dans ces régions est le trèfle ; plus tard le tilleul donne un peu, ainsi que la bruyère. M^{lle} Robinson

renouvelle ses reines chaque année. Les abeilles sont de race italienne et carniolienne (il y a une station spéciale pour cet élevage). Selon le rapport du Département de l'agriculture l'année 1921 ne peut pas être considérée comme bonne ; il y a lieu de féliciter d'autant plus chaleureusement M^{lle} Robinson pour les résultats obtenus.

Communiqué par M. le Dr Morgenthaler.

Le trad. *Schumacher*.

RUCHES CLAUSTRANTES

Permettez à un abonné de soumettre aux lecteurs du *Bulletin* une *question* au sujet des ruches claustrantes et à cheminées d'aération, et systèmes analogues. *Bulletin* n° 2, 1920, page 39, par exemple. « Que pense-t-on dans le monde apicole de tout cela au point de vue des fissures et nids à fausse-teigne, vermine si abondante dans l'été si chaud que nous venons de traverser ? »

J'ai remarqué que partout où la fissure la plus légère se trouvait, défaut du bois, ciron ou autre, cette maudite engeance trouve à se loger et ne s'en est pas fait faute cette année, où même de fortes colonies ont eu peine à se défendre ; quant aux faibles on n'ose pas en parler !...

Un abonné.

A PROPOS DE LA QUESTION N° 12

Il est certainement vrai que quelquefois la reine de l'essaim primaire est remplacée dans le cours même de l'été, surtout si c'est une reine vieille et épuisée ; mais il ne faut pas oublier que l'essaim primaire peut avoir une reine de l'année précédente encore très féconde, ou même une reine vierge. Ce cas se présente assez souvent. Il arrive en effet qu'après une forte ponte de printemps la reine meure subitement ; la colonie alors s'en élève de nouvelles et si les conditions sont favorables elle jettera un essaim primaire avec jeune reine.

Dans toutes ces questions d'essaimage, l'apiculteur influe grandement par l'espace qu'il procure à la colonie, et il m'est impossible d'admettre l'idée émise par M. Timbart, disant que si les ruches à cadres n'essaient pas, c'est qu'elles dégénèrent ; si les ruchettes d'élevage essaient plus facilement, c'est qu'elles sont de dimensions plus restreintes et puis qu'elles sont forcées à élever des reines.

Quel apiculteur n'a pas remarqué que depuis des années telle ou telle colonie n'essaime pas, mais que très active elle produit un rende-

ment en miel très supérieur. Oserait-on affirmer que cette colonie dégénère ? Certes pas ! Si elle n'essaime pas, elle se perpétue cependant dans son propre sein et elle est loin de dégénérer.

Soyez certains, amis apiculteurs, que le mobilisme est loin de conduire l'apiculture à sa ruine, il en fait plutôt une industrie prospère qui, comme toute autre industrie, vise un but et suit le cours de l'évolution.

Jean Aeby.

NOUVELLES DES SECTIONS

Val-de-Ruz. — Il y a lieu de compléter l'avis du numéro de janvier comme suit : Délégué à la Romande : M. Aug. Gafner ; à la Cantonale neuchâteloise : MM. Aug. Gafner et Zimmerli ; vérificateurs des comptes : MM. Calame et Uhlmann. M. Calame est en outre chargé de la distribution du sucre, s'il y a lieu.

Section de Cossonay

Le dimanche 26 juin 1921, la Société d'Apiculture de Cossonay a eu son assemblée à Molendruz, sur la montagne du pré de Joux. Sous de magnifiques sapins s'établirent les sociétaires avec leurs familles. M. Borgeaud, inspecteur cantonal, avait bien voulu se charger de faire transporter par le moyen d'un camion-automobile tous ceux qui ont participé à la réunion.

Le programme de la journée était le suivant : Démonstration sur la loque par M. Borgeaud jusqu'à midi précis ; puis pique-nique jusqu'à 14 heures (2 h.), puis reprise des travaux. Pendant la fonte de vieux rayons, qui demande encore assez de temps, intéressant discours donné par M. Piot, notre dévoué secrétaire-caissier, sur la crise produite par les abeilles. Ensuite installation des machines, fabrication de feuilles gaufrées faites par les mains expertes de MM. Borgeaud et Piot qui ont beaucoup intéressé les assistants. Dans l'assemblée il s'est trouvé un photographe qui s'est chargé de prendre un cliché des membres présents.

A. Michaud.

Section d'Orbe.

Une cinquantaine d'apiculteurs ont répondu, le 14 août, à l'appel de la Section, pour suivre le cours sur la loque, cours organisé par la Fédération vaudoise d'apiculture. Celle-ci est représentée par son dévoué président, M. Valet.

M. Porchet entreprend la tâche ingrate d'instruire ses auditeurs sur les différentes sortes de loque, sur les bactéries qui les caractérisent. Ce conférencier se promène comme un vieux connaisseur parmi ces bacilles, et grâce à son exposé, clair et précis, chacun peut enfin connaître l'ennemi.

L'après-midi, c'est M. Borgeaud, Inspecteur cantonal de la loque, qui nous entretient plus spécialement sur la lutte contre ce terrible fléau. M. Borgeaud a une grande expérience dans ce domaine, et tous les apiculteurs présents espèrent bien, d'après ces sages conseils, se préserver de la loque et de la destruction du rucher, puisque la négligence et l'ignorance sont les principales causes des malheurs de l'apiculteur.

Ajoutons qu'un délicieux petit banquet, arrosé comme il convient, aux frais de la Section d'Orbe, amena quelques instants de franche gaieté pour les participants.

Pour terminer, nous nous permettrons de recommander aux Comités des Sections de profiter des bonnes dispositions du Comité de la vaudoise et de ses aimables conférenciers.

Un gratte.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 13

Voici, pour répondre au désir exprimé par M. Porchet, le procédé que j'emploie pour séparer, du miel, les opercules qui en restent légèrement humectés, même lorsque leur enlèvement est pratiqué avec la dextérité la plus grande.

Je dis « procédé » bien que le triage s'opère automatiquement, si l'on veut bien adapter, comme je l'ai fait à ma couloire à opercules, un dispositif, très simple, qui permet de récupérer tout le miel, sans avoir à « cuisiner » cette masse visqueuse, comme le conseillent quelques-uns, dans les derniers numéros du *Bulletin*.

Si l'on n'a pas de couloire, on peut en fabriquer une, avec un estagnon (on en trouve pour un prix modique chez les épiciers), ayant comme dimensions 0 m. 50 de diamètre sur 0 m. 30 de haut, que l'on munit à la partie inférieure d'un robinet à large conduit pour l'échappement du liquide et dressé, au besoin, sur trépied.

Dans l'intérieur du cylindre, ainsi aménagé, un fond conique mobile, en grillage (analogue aux fonds des extracteurs vendus dans le commerce), reçoit les opercules qui, tombant des rayons sur cet « entonnoir », en adoptent l'inclinaison, très favorable à leur assèchement.

Il n'y a plus qu'à laisser les opercules séjourner quelques jours dans l'appareil sans s'en occuper ; on peut même placer le tout dans un endroit chaud, si le miel, particulièrement épais, tardait trop à s'écouler.

Outre que son emploi ne donne pas de mécomptes, cet appareil peut être confectionné par le premier venu. *Adrien Timbart.*

RÉPONSE A LA QUESTION N° 16

Pencher les ruches en avant, de $\frac{1}{8}$ de tour (et non de $\frac{1}{4}$, soit 90 degrés, comme il a été dit par erreur), n'est pas chose nouvelle. Il y a bon nombre d'années, en effet, qu'un apiculteur belge, M. de Koesel, imagina une ruche qu'il faisait basculer de 45 degrés par rapport à sa position initiale. Je m'explique : la ruche de Koesel était généralement conduite « horizontalement » pendant la période d'activité des abeilles, comme nos ruches ordinaires ; mais une fois la miellée finie et avant que les abeilles eussent préparé leurs quartiers d'hiver, elle était placée « obliquement ». Ainsi inclinée, le trou de vol et la tablette débordante du plateau se trouvaient situés sous la ruche, la pluie et la neige ne pouvaient y pénétrer et le nettoyage s'y faisait sans le concours des ouvrières.

C'est pour obtenir une meilleure conservation de la chaleur, en se basant sur ce que lui avait enseigné l'usage de la ruche Sagot à cadres de hausse triangulaires, que de Koesel fut amené à réaliser son idée.

Sa ruche était à cadres carrés, sans magasin, traitée comme une Layens. Elle a eu dans son pays d'origine et aussi en France de fervents partisans. Est-elle autant prisée actuellement ? Je ne pourrais le dire.

Quoi qu'il en soit, je vois dans le *système basculant de Koesel* beaucoup de bon sens, et je souhaiterais vivement qu'on en fit l'essai à nos Dadant.

Du 15 janvier 1922.

A. Porchet.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 18

Pendant trois à quatre ans j'ai introduit mes reines en les roulant dans le miel. Ce moyen n'est pas infailible et j'ai eu quelques déceptions, en particulier deux reines de choix tuées, je l'ai abandonné pour employer une cage spéciale que j'utilise aussi pour conserver des reines, pendant quelques semaines, en les plaçant dans une hausse.

Cette cage est à glissoire, elle se suspend entre deux cadres, au centre et en arrière de la ruche, elle porte deux trous, un pour introduire reine ou abeilles, l'autre donnant accès au candi. Si je veux libérer la reine, je tire la glissoire qui dégage le candi et lorsque les abeilles l'ont mangé, la reine passe sans autre sur les cadres. J'ouvre la cage à cinq ou six heures le soir et la reine est délivrée pendant la nuit, je ne m'en occupe plus que pour retirer la cage vide. L'année passée, tant en ruches qu'en ruchettes, en reines vierges qu'en reines fécondées, j'ai bien fait soixante à septante introductions et je n'ai pas eu un seul décès.

Avec des ruches orphelines depuis quelques temps, il est prudent de laisser la cage un ou deux jours dans la ruche avant de tirer la glissoire.

Aug. Lassueur.

DONS REÇUS

Bibliothèque : Gust. Gaillard, Veytaux, 1 fr. — Fréd. Gorjat, Grandvaux, 5 fr. — B. Cherix, Couvaloup s. Bex, 2 fr. — Don anonyme du canton de Fribourg, 10 fr.

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

Le fonds *Ed. Bertrand* se monte au 31 décembre 1921 à la somme de 557 fr. 75. Il est recommandé à la générosité de tous ceux qui gardent à la mémoire de feu Ed. Bertrand le fidèle et reconnaissant souvenir qui lui est dû.

A vendre un pavillon habité et plusieurs ruches
 Dadant habitées et vides.
 Si on le désire elles pourraient rester sur place. S'adr. **Veuve RUFFY, Delémont.**

J. Ernst-Birch, Küsnacht (Lac de Zurich)

Exécution soignée de :

verres à miel, couvercle d'aluminium	1/4	1/2	1	2	kg.						
verre blanc, haute forme par pièce	24	33	55	75	ct.						
par 100 pièces	22	30	50	70	»						
bas par pièce	26	36	60	—	»						
par 100 pièces	24	33	55	—	»						
Forme conique : 1/4 1/2 kg.,											
par pièce	28	38	cts.,								
par 100 pièces	26	35	cts.								
2 ct. de réduction pour couvercle en fer-blanc.											
Boîtes à miel	1/4	1/2	1	1 1/2	2	2 1/2	3	4	4 1/2	5	10 kg.
par pièce	18	22	30	50	60	70	90	100	110	120	180 ct.
par 100 pièces	16	20	27	45	55	65	85	95	100	110	170 »
Bidons pour envois postaux	42	65	80	90	100	120	130	145	210	»	
Bidons pour transport, contenu :	5	10	15	20	25	30	50 kg.				
prix :	4.50	6.50	8.—	9.—	10.—	11.50	16.50				

Bidons à miel, légers, fer-blanc, ordinaire, seulement Fr. 5.80 les 25 kg.

Clarificateur à miel, exécution extra-forte, avec 3 grandes passoires, de 25 kg. avec robinet et hausse Fr. 42.—, 30 kg. Fr. 44.—, 50 kg. Fr. 49.—. Hausse seule avec couvercle Fr. 21.50.

Extracteurs, tous les systèmes à manœuvre dans le bas, roue à engrenage.

Demandez prix-courant !

A vendre ou à louer

deux ruchers-pavillon, très bien situés, comprenant chacun 48 ruches Dadant-B. peuplées, ainsi qu'un matériel d'exploitation complet. Le tout neuf et en très bon état. S'adr. à **L. Morel**, à **Corseaux près Vevey**.

Miel suisse

extrait de fleurs, garanti pur,
est à vendre

par bidon de 25 kg. à **Fr. 5.—** le kg., au détail par bidon de 1, 2, 3, 4, 5, 10 kg. **Fr. 5.50 et 6.—** suivant quantité.

Rabais par 100 kg.

S'adr. chez **Frédéric PORRET**, apiculteur à **Fresens, Canton Neuchâtel**.

Abonnez-vous à l'

APICULTEUR

mensuel. Prix **Fr. 13.—**

S'adresser au **Siège social**, 28, rue **Serpente**, Paris (6^e).

Appareil électrique

pour la pose instantanée de la cire gaufrée (voir article dans le numéro de mars 1921). En vente à **Fr. 8.—** complet avec instructions, chez : **C. BERTA**, apiculteur à **FAIDO (Tessin)**. 23065

Foin du Jura 1^a

Cottelé, chargé gare départ, à 14 fr. les 100 kg., avec regain sur demande. Expédition par wagon complet et au détail. Paille de blé et d'avoine du pays, 7 fr. **Gustave Comment** à **Courgenay (J. B.)**

MIEL

1^{re} et 2^e récolte, garanti pur, provenant de mes ruchers, à vendre par bidons de 1 à 25 kg., à conditions très avantageuses. **D. CHARLET**, apiculteur, **Begnins**. 23059

PETIT Gaston

apiculteur

LYMAY, S et O France

PANIERS peuplés

ESSAIMS et **REINES**

RUCHES DADANT peuplées

RUCHES DADANT vides

Prix modérés. — Tarif franco.

A VENDRE
8 ruches D.-T.
bien peuplées, chez
F. GFELLER, Prilly.

Reines et essaims 1922

Expédition à partir du 1^{er} mars. Bonne arrivée garantie. Remplacez vos vieilles reines par des jeunes reines de Mars-Avril. Tarif franco sur demande. **LAPONCHE** à **Draguignan, France**.

A vendre

8 ruches type **Dadant**, en parfait état, bien peuplées.

S'adr. à **P. de Rham**, gérant, **Galeries du Commerce**, **LAUSANNE**.

A VENDRE

pour cause d'âge **25 ruches** peuplées avec hausses, le tout bâti, pour être logées en pavillon. Système à bâtisses chaudes.

1 Pavillon également à vendre.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à

Henri C^t FAVRE, apiculteur, à **Cormoret**, Jura Bernois.